

 <p>Mairie de Montgenèvre</p>	Conseil Municipal du 20 Mars 2026 à 20h30 Espace Jean GABIN Conseil Municipal d'installation du Maire et des adjoints Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal	
	Délibérations soumises à l'approbation des Conseillers Municipaux	Version 01 Nombre de membres en exercice : 11

Présents (11) : Muriel JOURDAIN-Fabrice Moenne LOCCOZ-Alexandra JANION-Jean-Emmanuel FERRERO-Christine BADOUX-Michel CAILLOT- Stéphanie PASQUALI-Régis BOUVRY-Alix CONSTANT-Charlotte PUTHOD- Christophe KAZEK

Absent (0) :

Pouvoir (0)

Le Maire sortant, Guy HERMITTE, demande à la doyenne d'âge, Mme Christine BADOUX, d'ouvrir la séance du Conseil Municipal.

Mme BADOUX procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint. Le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Alix CONSTANT est élue à l'unanimité des membres présents et représentés, en qualité de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 5 Mars 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mme BADOUX informe le Conseil Municipal qu'une délibération a été ajoutée à l'ordre du jour, en raison d'urgence de décision à prendre compte tenu des délais. Il s'agit du vote de la garantie bancaire de la Commune à la RARM. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'ajout de la délibération.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1- DEL 10_20260320- 1- Election du maire
Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés
- 2- DEL 11_20260320- 2- Détermination du nombre d'adjoints
Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés
- 3- DEL 12_20260320- 3- Election des adjoints
Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés
- 4- DEL12_20260320-4- Lecture de la Charte de l' élu local
- 5- DEL 14_20260320- 5 - Garantie d'emprunt bancaire de la Commune au bénéfice de la RARM (construction de la Télécabine du Chalvet et de celle des Fournéous)
Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

La séance est levée à 21h35

Mme le Maire

Muriel JOURDAIN


